

Nos lieux-dits



MAURICE BOSSARD
JEAN-PIERRE CHAVAN

Nos lieux-dits

Toponymie romande

Nouvelle édition revue et augmentée
de 1990



ÉDITIONS
CABÉDITA
2014

A nos anciens élèves

UNE
ET D

CEU
LE T

Photo de couverture: Campagne vaudoise et village de Bière.
Photo Eric Caboussat.

© 2006-2014. Editions Cabédita, route des Montagnes 13 – CH-1145 Bière
BP 9, F-01220 Divonne-les-Bains
www.cabedita.ch

ISBN 978-2-88295-464-0

Edition originale parue chez Payot à
Lausanne en 1986 et 1990
et rééditée en 2006 grâce à leur aimable autorisation.

INTRODUCTION

UNE SCIENCE DE LA TERRE ET DU PASSÉ

La recherche de l'origine et du sens des noms de lieux a intéressé depuis très longtemps un grand nombre d'hommes. Ce n'est pourtant qu'à la fin du siècle dernier que cette recherche a pris un caractère scientifique et que le terme savant de toponymie a été introduit dans la langue française.

Touchant à la fois à la philologie, à l'histoire, à la géographie, à la géologie et à la botanique, la toponymie exige des compétences multiples, beaucoup de rigueur et d'honnêteté; si souvent on a le plaisir de trouver la clé d'un mystère, il arrive aussi fréquemment qu'il faille se contenter d'hypothèses ou avouer son échec. Science de la terre et du passé, la toponymie a d'étroites relations avec l'archéologie; l'explication correcte d'un toponyme peut susciter une fouille archéologique, de même une trouvaille archéologique peut confirmer ou infirmer une hypothèse due aux toponymistes.

CEUX QUI ONT DÉFRICHÉ LE TERRAIN

Chez nous, c'est à l'aube du XX^e siècle qu'ont paru les premiers ouvrages de toponymie. C'est un professeur de botanique, Henri Jaccard, qui, le premier, essaya dans un gros volume d'expliquer l'origine et le sens d'un très grand nombre de noms de lieux de Suisse romande, dont il s'était efforcé de recueillir les plus anciennes attestations. Botaniste, mais non philologue, Jaccard a commis de nombreuses erreurs mais son œuvre n'en est pas moins méritoire.

Philologue, professeur d'ancien français à l'Université de Genève, Ernest Muret a consacré beaucoup de son temps à rechercher l'origine de nombreux lieux-dits de chez nous, il s'est efforcé de distinguer les établissements gallo-romains de ceux des Burgondes, et sa renommée s'est étendue bien au-delà de nos frontières. Collaborateur du *Glossaire des Patois de la Suisse romande*, il a constitué pour celui-ci un volumineux fichier contenant, commune par commune, les lieux-dits relevés sur les plans avec, si cela était possible, la prononciation locale ou la forme patoise correspondante.

D'une génération plus jeune, le professeur Paul Aebischer s'est, durant toute sa longue carrière de chercheur, intéressé à la toponymie et spécialement à la dénomination des cours d'eau. A la

6 INTRODUCTION

fin de sa vie, en 1976, il a publié le fruit de ses recherches concernant la toponymie de son canton d'origine dans un volume intitulé *Les noms de lieux du canton de Fribourg*.

Enseignant à Vevey puis au Collège classique de Lausanne, Jules Guex a fouillé deux régions: celle de Vevey et le Valais où l'alpiniste passionné qu'il était aimait à se rendre.

Professeur à Payerne puis directeur du Collège scientifique à Lausanne, Pierre Chessex a toujours considéré la toponymie comme un complément indispensable à l'étude de l'histoire, d'où ses travaux de vulgarisation et ses études plus particulières sur les communes de Payerne, Corcelles et Vallorbe.

A ces chercheurs, il conviendrait sans aucun doute d'en ajouter d'autres, mais nous nous bornerons à relever tout ce que la toponymie locale doit à William Pierrehumbert, dont on ne dira jamais assez le mérite, et aux rédacteurs, passés et actuels, du *Glossaire des Patois de la Suisse romande*.

UNE DÉMARCHE
COMMUNE

Cependant, en dépit de tous les travaux mentionnés, l'amateur de toponymie est presque toujours plus ou moins contraint de revenir à l'ouvrage de Jaccard dont nous avons dit les limites. C'est dans le but de faire le point de tout ce que l'on sait sur nos lieux-dits romands qu'il y a quatre ans, nous avons décidé d'unir nos forces.

De sensibilité et de formation très différentes – un professeur d'ancien français et un ingénieur agronome –, nous avons cependant plusieurs points communs. Derrière nous, une longue carrière d'enseignant nous a donné le désir de communiquer ce que nous savons en termes clairs et précis, accessibles à tous. Une même curiosité pour le passé de notre pays et en particulier le désir de savoir ce qui se cache derrière le nom de telle localité, de telle forêt ou de tel champ a fait que, depuis très longtemps, nous nous étions posé bien des questions sur nombre de toponymes, ce qui nous avait entraînés, chacun de notre côté, à consulter les anciens plans ou les terriers médiévaux pour essayer d'y voir plus clair. Enfin, un attachement profond à la terre, à la terre romande en particulier, a motivé et stimulé nos recherches. Les lieux-dits, c'est tout le passé d'une terre qui revit quand on en connaît le sens premier. La qualité d'un sol, la présence de sources, le statut particulier d'une parcelle, le souvenir d'une fondation religieuse ou l'existence de quelques cabanes ou d'une scierie sont le plus souvent indiqués par des toponymes; il en va de même de cultures aujourd'hui oubliées: les lentilles, les fèves, par exemple.

LE CHAMP DE
NOS RECHERCHES

Notre livre, nous l'avons voulu accessible à tous, en même temps que nous tenions à respecter au plus près de notre conscience les exigences scientifiques. Ainsi, si nous avons banni tout jargon, quelque scientifique qu'il soit, nous avons soigneusement séparé ce qui à nos yeux était sûr de ce qui n'était qu'hypothèse ou supposition, méritant un examen plus approfondi.

Il faut que notre livre intéresse tous ceux, toutes celles qui ont quelque curiosité pour le passé de notre pays ou qui veulent en savoir plus sur la signification première d'un lieu-dit dont, à première vue, le sens est obscur ou dont ils ont entendu deux interprétations différentes.

Nous aurions aimé satisfaire chacun mais, comme nous l'expliquerons, nous avons dû quelque peu restreindre notre propos; de plus, pour rester honnêtes, force nous a été souvent de confesser notre ignorance ou de multiplier les réserves.

Tout d'abord il nous a été impossible d'inclure dans ce livre les toponymes du canton du Jura et du Jura bernois, à moins qu'ils ne soient communs au reste de la Suisse romande. En effet, ces deux régions n'appartiennent pas à la zone franco-provençale; elles se rattachent aux parlers de la Franche-Comté; il en résulte une phonétique et surtout un vocabulaire assez différents de ceux des autres cantons romands. Certains lecteurs pourront aussi nous faire le reproche d'avoir fait la part trop belle au canton de Vaud et spécialement aux districts de Lausanne, de Morges et de Cossonay. Cela est dû au fait que la plus grande partie de nos recherches personnelles ont porté sur les toponymes vaudois alors que, pour les autres cantons, les ouvrages parus et les renseignements contenus dans le *Glossaire des Patois de la Suisse romande* ont été notre source essentielle. Chaque fois que cela a été nécessaire, nous avons mis nos toponymes romands en relation avec ceux de la Savoie et des autres régions limitrophes.

Partis avec l'idée d'expliquer en priorité les lieux-dits, nous n'avons traité qu'assez rapidement les noms particuliers des localités et des cours d'eau. Qu'on ne s'imagine pas non plus que tous les lieux-dits romands se trouvent dans ce livre; comme ils sont légion, il nous aurait encore fallu des années pour les répertorier et surtout pour donner une explication de chacun car, pour déterminer le sens d'un lieu-dit rarement attesté, la forme actuellement utilisée ne suffit pas; il faut remonter le plus haut possible dans le passé, et cette recherche peut être longue. Or, bien souvent, la forme ancienne elle-même demeure une énigme. Ainsi, si Jovego, attesté à l'aube du XIII^e siècle, est devenu Jurigoz à la fin du Moyen Age, c'est qu'alors déjà

8 INTRODUCTION

le sens de ce mot n'était plus compris. Peut-être était-ce un nom de personne, plus ou moins déformé, sorti de la mémoire des gens...

PARLONS DE MÉTHODE

La plupart des ouvrages de toponymie utilisent l'ordre alphabétique. Pour notre part, nous avons préféré une autre classification permettant de regrouper en paragraphes, puis en chapitres les noms de lieux se rapportant à un même domaine: la nature de la terre, son relief, les indications de direction, la végétation, les arbres forestiers et fruitiers, les buissons, les cultures, enfin les constructions, des restes de lieux fortifiés aux humbles cabanes et étables en passant par les moulins, scieries, etc.

Mais un même mot a souvent deux ou même plusieurs sens. En Valais, tel toponyme n'a pas le même sens que dans le canton de Vaud ou à Genève. Voilà qui n'était pas pour simplifier notre tâche et, de plus, bien souvent, pouvait-on affirmer à coup sûr que c'était ce sens-là, à l'exception de tout autre, qui était le bon? Alors, nous avons laissé le choix, donné deux ou trois explications possibles et surtout multiplié les renvois.

Ayant constaté qu'un certain nombre de toponymes se retrouvent uniquement ou principalement dans les régions de montagne, qu'il s'agisse de termes ayant trait aux rochers, aux torrents, aux pâturages ou à la vie des bergers et de leurs troupeaux, nous avons été amenés à en faire un chapitre à part.

LA PART DU DOUTE

Enfin, où devions-nous mettre les toponymes dont le sens ne nous apparaissait pas du tout clairement ou qui avaient été expliqués de manière différente par les auteurs que nous avons consultés, lesquels au reste ne nous avaient pas toujours convaincus? Ne rien dire de ces mots, ne pas déclarer que les solutions proposées étaient mauvaises, simplement parce que nous-mêmes n'avions pu résoudre l'énigme? Était-ce vraiment là la bonne formule? N'était-ce pas alors amener nos lecteurs à consulter les anciens ouvrages et à accepter, faute de mieux, les suppositions de leurs auteurs? Refusant cette manière de faire, nous avons préféré réunir tous ces toponymes dans un chapitre intitulé «Toponymes dont le sens est incertain».

Dans les autres parties du livre, nous nous sommes assez souvent montrés très circonspects dans nos affirmations, et de nombreuses remarques se terminent par un point d'interrogation, qui doit être à notre sens un stimulant pour que d'autres aillent plus avant dans les recherches et trouvent peut-être la solution que ni nos prédécesseurs ni nous-mêmes n'avons su découvrir.

RÔLI

COM
LES '

RÔLE DU PATOIS

Pour permettre au lecteur désireux de trouver rapidement le nom de lieu qui l'intéresse, nous avons établi à la fin de l'ouvrage un index très complet. Celui-ci aurait été indispensable même si nous avions opté pour l'ordre alphabétique. En effet, un grand nombre de nos noms de lieux sont du patois; or, en Suisse romande, il n'y a pas un patois mais une multitude de patois. Même à l'intérieur d'une région relativement petite, il y en a plusieurs et, si l'on peut parler du patois gruérien, il serait erroné de parler d'un patois du Valais central, par exemple, puisque, là, chaque vallée et même chaque commune a son patois, avec ses traits phonétiques et son vocabulaire propres.

En toponymie, les choses se compliquent encore car, lors de l'établissement des plans, les avis n'ont pas été unanimes. Parfois on s'en est tenu à la prononciation locale du moment, parfois le géomètre a simplement recopié ce qu'il trouvait sur le plan précédent, parfois encore, il a francisé certaines formes, peut-être à la demande de quelques citoyens. A cela s'ajoute encore le fait qu'une mauvaise lecture, une inattention peut encore déformer un lieu-dit. N'arrive-t-il pas aussi quelquefois que le géomètre et ceux qu'il a consultés changent la forme d'un toponyme parce qu'ils pensent avoir repéré sa signification première!

COMMENT TRANSCRIRE
LES TOPONYMES

Tout cela ne facilite pas la tâche de celui qui élabore un ouvrage de toponymie ou doit mettre à jour des plans ou des cartes. Doit-il opter pour la prononciation locale actuelle ou conserver ce qu'il trouve sur les anciens plans?

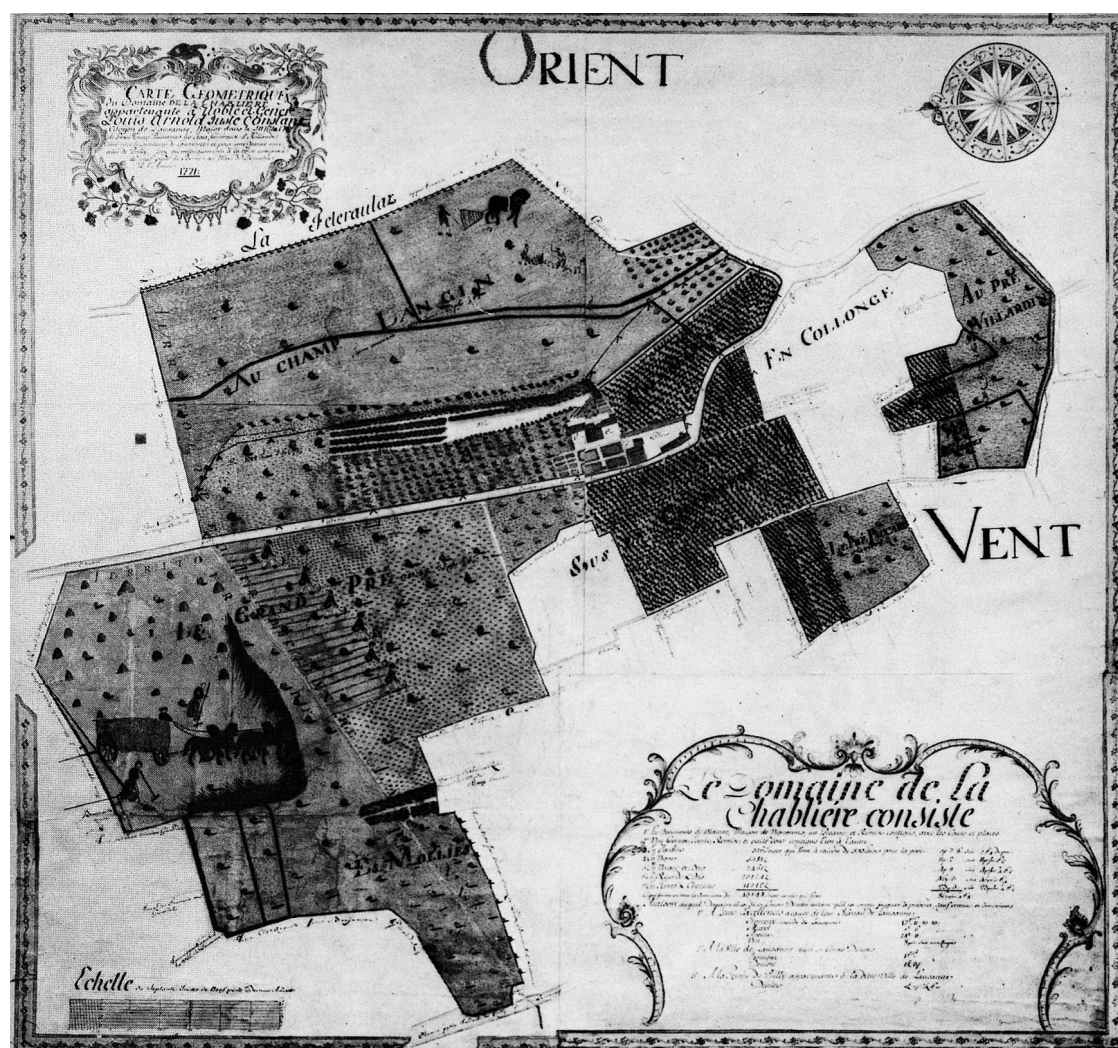
Un des exemples typiques en la matière est la terminaison **-az**, si fréquente chez nous. Créée à l'origine pour indiquer un «a» atone, cette graphie datant de la fin du Moyen Âge s'est maintenue, mais sa raison d'être n'est plus comprise aujourd'hui, d'autant qu'avec la disparition du patois, le «a» final atone a fait place à un «e» muet. Alors faut-il remplacer automatiquement la graphie **-az** par un **-e**, sauf s'il s'agit de la terminaison **-iaz** ou **-éaz**? Si, pour les lieux-dits, on peut préconiser cette solution, qui a le mérite de conserver l'accent à la bonne place et qui reflète en général la prononciation courante dans les régions où le patois a disparu, il n'en va pas de même pour les ruisseaux inscrits de vieille date sur les cartes de géographie et les atlas scolaires, et surtout pour les localités et les quartiers citadins. Pourrait-on, par souci d'uniformité, ramener Rivaz à Rive et La Sallaz à La Salle? On le voit, il y a loin des principes généraux à leur application sur le terrain... ou sur les plans.

Pour notre part, nous n'avons pas pu aller très loin dans notre volonté d'unifier certaines graphies de terminaison; il est en ce

10 INTRODUCTION

domaine des habitudes qu'il est difficile de changer brutalement.

Orthographier les noms de lieux n'est pas chose facile et, en fait, ne l'a jamais été. Le problème au reste dépasse la toponymie romande et les patois de chez nous; il date de fort longtemps. En effet, en refusant de créer de nouveaux caractères, ceux qui ont commencé à transcrire des textes français comportant des sons que le latin ne



◁ « Car
doma
appai
reux
Cons
Encr
et aq

ient.
t, ne
de et
sant
cé à
a ne



connaissait pas ont été amenés à utiliser des graphies de fortune et variant, hélas, d'une région à l'autre. Ainsi le «l» mouillé a été en général orthographié **-ill-** dans le nord de la France, avec l'inconvénient que fille et ville, qui s'écrivent de la même manière, se prononcent très différemment; chez nous, la graphie **-lli-** a été choisie, ce qui est pire encore, puisqu'un mot comme Mollie, signifiant «prairie humide», sera prononcé par un étranger comme le participe passé féminin du verbe mollir.

Pour rendre la combinaison **ts**, nos notaires et géomètres ont choisi différentes solutions. Souvent c'est la graphie **tz** qui a été adoptée, ainsi la Tzintre; ailleurs, plus logiquement, on a préféré le couple **ts** formé de deux consonnes sourdes, d'où des graphies du type la Tsâ. Dans le Valais central, on s'est longtemps et souvent contenté d'un **z**, d'où Zarmine et Zinal. Aujourd'hui, les cartes nationales et les cadastres valaisans ont remplacé le **z** par **ts**, sauf pour Zinal et Anzère qui sont des stations connues loin à la ronde. Cette même graphie a également remplacé le **tz**. Le **z**, en revanche, s'est maintenu là où il correspond exactement à la prononciation locale et à l'étymologie, comme dans Zau, Zour, Zorette signifiant «forêt, petite forêt».

De nombreux sons patois n'existant pas en français, les scribes locaux ont de tout temps dû tâtonner et improviser avec plus ou moins de bonheur. Comment rendre par exemple le **th** dur anglais qui existe en patois fribourgeois et résulte de l'évolution d'un **-st-** intervocalique latin. Dans certains cas, c'est la graphie **-ss-** qui a été choisie, d'où Cosso correspondant à coteau, Cosseyre à cõtière et Cossettaz et Coussettaz désignant une petite côte, tout comme Gissettaz est une petite «gîte». A Colombier VD, en revanche, un son analogue ou très voisin a été rendu par **-ff-**, d'où Baffiaz pour Bastiaz attesté sous cette dernière forme au XVI^e siècle.

Faute d'accents, dont la création remonte au XVI^e siècle, le «e» muet se confondait avec le «é» ou «è». Cela était particulièrement ennuyeux à la finale. Pour s'en tirer, nos scribes usèrent de différents moyens: ils firent suivre le «e» final soit d'un «x», soit d'un «r», soit d'un «l», chaque fois qu'il était accentué. Le moyen était ingénieux et, à l'origine, la consonne n'était pas prononcée, mais, par la suite, la graphie a parfois influencé la prononciation. Si, par bonheur, on ne prononce pas encore chez nous Panex ou Borex avec «x», en revanche, le «l» final de Forel, Chessel, Arconciel se fait entendre partout.

Donnons un dernier exemple de graphie trompeuse et malheureuse: le «x» intervocalique, équivalant à un «s» sourd, qui devait

◁ «Carte géométrique du domaine de la Chablière appartenant à noble et généreux Louis-Arnold-Juste Constant», Lausanne 1771. Encre de Chine à la plume et aquarelle sur papier.

12 INTRODUCTION

simplement être orthographié **-ss-**. Voilà comment s'explique qu'Essert est devenu Exergillod et Balexert, dont la prononciation correcte sera bien difficile à rétablir.

Enumérer toutes les graphies sujettes à discussion serait trop long et nous devons encore aborder un autre point.

L'AIRE DES LIEUX-DITS

Si certains lieux-dits remontent au Moyen Age et même au-delà, il n'est pas possible de préciser quelles étaient alors leurs surfaces. Il est clair qu'au cours des siècles le périmètre des lieux-dits a varié. Généralement on constate qu'avec le temps de nouvelles appellations apparaissent, diminuant d'autant la surface des anciens lieux-dits, qui peuvent aussi disparaître totalement. Là où la terre était très morcelée, notamment à proximité des villages, elles se sont multipliées et leur dimension est souvent très modeste.

Inversement, il peut arriver que des toponymes prennent plus d'extension. C'est ainsi que dans les villes et leurs banlieues, un modeste lieu-dit a fini par désigner tout un quartier. Aujourd'hui, avec les remaniements parcellaires, les remembrements, ils diminuent en nombre et gagnent en extension. Le fait que les terres appartenant à un propriétaire se trouvent regroupées ne peut que contribuer à la disparition d'un nombre assez important d'entre eux. Mais il y a plus: le tracé des nouveaux chemins, la constitution de grosses parcelles font que le nom de lieu doit bien souvent être déplacé. Ainsi, tel lieu-dit désignant jusqu'alors une bande de terre située dans le haut d'une pente peut aujourd'hui s'appliquer à une vaste parcelle allant du haut de la pente jusqu'au fond du vallon. Dans cette opération, le lieu-dit aura gagné en extension mais aura aussi changé de périmètre puisque tout le haut de la pente ne conservera pas forcément la dénomination ancienne.

AUX
À VI

LES LIEUX-DITS ET LE CHANGEMENT

Lors du choix du lieu-dit à conserver, et dont le périmètre va changer, il faut prendre garde que la signification ne soit pas en contradiction avec la nature du sol ou avec son utilisation. Il serait ainsi choquant qu'un terrain plat fût appelé d'un nom patois signifiant talus. On le voit, le choix des lieux-dits à conserver est assez délicat puisqu'il faut aussi tenir compte de l'usage local et tâcher d'éviter les dénominations trop banales.

Une agriculture en pleine mutation, la création de nouveaux chemins, l'ouverture d'autoroutes font que le paysage change et que le sol n'est plus utilisé de la même manière qu'il y a un ou deux siècles.

Rem

Ici un essert a connu un reboisement compensatoire, là, à la Vignette, il y a belle lurette qu’il n’existe plus un pied de vigne; là enfin, le lieu-dit le Mare est aujourd’hui constitué de champs bien cultivés, dont seule la terre un peu plus noire évoque la signification originelle.

A la vue de telles mutations, qui ne seront certes pas les dernières, on peut se demander à quoi sert la recherche toponymique. Nous l’avons déjà dit, elle apporte sa part à l’investigation archéologique, elle ouvre une perspective sur le passé; mieux, elle satisfait un besoin qui existe chez la plupart des hommes, ce besoin de racines qui fait qu’on est curieux de connaître le passé de la terre qu’on cultive, du terrain où est implantée son habitation, de la région qu’on traverse.

AUX CHERCHEURS
À VENIR

Nous souhaitons donc que notre ouvrage incite d’autres chercheurs à entreprendre des études sur la toponymie de leur commune ou de leur région, en remontant aussi haut que possible dans les anciens documents où ils trouveront également le nom de familles disparues mais peut-être conservées dans un lieu-dit. Ce sont toutes ces études approfondies, mais concernant un périmètre restreint qui, réunies, permettront sans aucun doute de faire avancer les recherches toponymiques, ce que nous espérons de tout cœur.

Maurice Bossard
Jean-Pierre Chavan

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier les rédacteurs du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, dont MM. Maurice Casanova et Hervé Chevalley; MM. Paul Peitrequin, Marcel Viredaz, Jean-Pierre Chapuisat et Jean-Denis Galland; les photographes; les Editions Payot, particulièrement M. Gaston Corthésy, et toutes les personnes qui ont apporté leur contribution à la réalisation de cet ouvrage.

Pour la deuxième édition, les auteurs adressent leurs remerciements à MM. Maurice Casanova, Hervé Chevalley, Jean-Pierre Clavel, Jean-Denis Galland, Paul-Louis Pelet, Bernard Vauthier, Eric Vion, ainsi qu’à de nombreuses autres personnes.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Notre ouvrage présente les toponymes groupés par centres d'intérêt. Chaque chapitre est divisé en paragraphes à l'intérieur desquels les lieux-dits se suivent, sauf exception, dans l'ordre alphabétique. Le supplément à la première édition commence à la page 273.

Mis à part les paragraphes consacrés aux qualités et couleurs, aux patronymes et aux noms de localités, la disposition est toujours la même: une entrée, une définition, suivie en général de l'étymologie et d'une ou plusieurs remarques.

L'entrée comporte un ou plusieurs toponymes. C'est le toponyme simple, sous sa forme française ou de patois vaudois – si elle existe – qui ouvre l'entrée. Les dérivés par suffixation suivent de même que, parfois, des formes particulières à un canton, une région, le Valais notamment. Dans ce cas, l'indication de provenance sera indiquée à la suite de ce toponyme; en revanche, si un lieu-dit se trouve circonscrit à une région ou à un canton, cela est indiqué à la suite de la définition.

Comme les graphies, et spécialement celles des suffixes, sont très variées, nous n'en avons souvent indiqué qu'une; ainsi nous n'avons par exemple donné que *Biolaire*, alors que ce mot peut se présenter avec deux «l» et avec une terminaison -eire, -eyre ou -ère.

La définition est donnée pour le mot simple. Le lecteur qui veut savoir si la forme dérivée implique une nuance péjorative, diminutive ou collective, se reportera à la fin de l'ouvrage où se trouvent indiqués les principaux suffixes et leur sens, de même que l'explication des termes linguistiques et la liste des abréviations bibliographiques (voir Annexes, p. 290 et suivantes).

L'astérisque (*) indique que le mot d'origine (étymon) n'est pas attesté.

Les flèches <ou> indiquent le sens de l'évolution du mot.

Dans les remarques, nous avons noté que les graphies étaient multiples. Nous avons aussi expliqué certaines évolutions phonétiques. Souvent, les remarques nous ont permis de faire part de nos doutes, de notre perplexité, de dire que tel toponyme est ou n'est pas de la famille de celui qui est indiqué dans l'«entrée». Nous avons aussi mis en garde le lecteur contre les dangers de l'homonymie et renvoyé à des toponymes prêtant à confusion ou ayant un sens voisin.

Les auteurs

TABLE DES MATIÈRES

Deux
L'hor

Première partie:
La terre

Introduction	5
Remarques préliminaires	14
I. Le relief	17
1. Les terrains plats	18
2. Les terrains en pente	20
3. Les «dérupes», éboulis et fortes pentes	24
4. Les monts, collines et crêts	28
5. Les vallons, combes et gorges	34
6. Les bas-fonds, grottes et entonnoirs	37
II. L'eau	41
1. Les rivières et ruisseaux	42
2. Les sources, fontaines, bassins et puits	47
3. Les petits lacs, mares et étangs	51
4. Les canaux	53
III. Les terres	57
1. Les terres argileuses et lourdes	58
2. Les terres profondes et riches	59
3. Les terres légères, sèches et arides	60
4. Les terres graveleuses et pierreuses	62
5. Les roches, blocs erratiques et carrières	63
6. Les terres pauvres et maigres	66
7. Les terres humides	69
8. Les terres marécageuses, humides en permanence	72
IV. Les plantes indicatrices	79
1. Les plantes indicatrices des sols riches et profonds	80
2. Les plantes indicatrices des sols pauvres	81
3. Les plantes indicatrices des sols secs	81
4. Les plantes indicatrices des sols calcaires	82
5. Les plantes indicatrices des sols humides	82
6. Les plantes indicatrices des sols acides	87
7. Les plantes indifférentes	87
V. L'état des lieux	89
1. Les qualités et les couleurs	90
2. Les indications de direction	92
3. Lieux-dits indiquant la conformation des parcelles	99

Trois
La v
écon

5
14
17
18
20
24
28
34
37
41
42
47
51
53
57
58
59
60
62
63
66
69
72
79
80
81
81
82
82
87
87
89
90
92
99

Deuxième partie:
L'homme et la nature

VI. L'empreinte du passé	113
1. Les titres de propriétés	114
2. Les patronymes et les lieux-dits	120
3. Le statut des terres	123
VII. L'agriculture	131
1. Les défrichements	132
2. Les haies et clôtures	135
3. Les prairies et pâturages de plaine	139
4. Les champs	142
5. Les céréales	144
6. Les cultures vivrières	145
7. Les plantes textiles	148
8. Les jardins et plantages	150
VIII. Viticulture et arboriculture	151
1. La vigne	152
2. Les arbres fruitiers	154
IX. La forêt	159
1. Les termes généraux concernant la forêt	160
2. L'exploitation des bois	162
X. Les arbres forestiers	167
1. Les feuillus de haute futaie	168
2. Les feuillus des sous-bois et les buissons	176
3. Les conifères	182
XI. Les animaux	185
1. Les animaux domestiques	186
2. Les oiseaux et la volaille	191
3. Les insectes et les petites bêtes	193
4. Les batraciens, petits mammifères et reptiles	194
5. Le gibier et les bêtes sauvages	196
XII. Les chemins, routes et sentiers	201
XIII. Les bâtiments et constructions	205
1. L'origine des noms de villes et de villages	206
2. Les bourgs, villages et hameaux, termes généraux	210
3. Les châteaux, tours, fortifications, vestiges de murs	212
4. Lieux de culte	215
5. Les maisons	216
6. Les abris pour fourrage et bétail	220
7. Les installations artisanales et agro-alimentaires	222
8. Les hôpitaux et les cimetières	226
9. Les places de tirs et les gibets	228
XIV. Légendes et croyances	231

Troisième partie:
La vie sociale et
économique

324 TABLE DES MATIÈRES

Quatrième partie:	XV. La montagne	237
Une toponymie	1. Les alpages, chalets et abris pour le bétail	238
spécifique	2. Les rochers, pentes et précipices	244
	3. Les sommets	250
	4. Les cols et passages	254
Cinquième partie:	XVI. Les toponymes dont le sens est incertain	259
La part du doute		
Supplément	XVII. D'autres lieux-dits	273
Annexes	Définition de quelques termes de linguistique	285
	Suffixes fréquents dans la toponymie romande	287
	Abréviations bibliographiques	290
	Bibliographie	291
	Index	293



Si ce livre vous a plu, si cette collection vous intéresse, demandez notre catalogue à votre libraire ou les autres titres édités par nos soins. A défaut, adressez-vous directement à:

SUISSE
Editions Cabédita
Route des Montagnes 13
CH 1145 Bière

FRANCE
Editions Cabédita
BP 9
F 01220 Divonne-les-Bains

Internet: www.cabedita.ch

Imprimé en Suisse